

Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 33 (2010)

Heft: 3

Rubrik: Aktuell = Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déclaration horizon 2015

La session inaugurale du projet Horizon 2015 s'est déroulée fin janvier 2010 à l'université de Berne. Le sujet des débats était la situation actuelle et les perspectives futures de l'archéologie suisse. Les nombreux participants – environ 250 personnes – et les discussions engagées ont fait de cette occasion un succès retentissant! La table ronde, partie finale de la manifestation, comptait parmi ses participants non seulement diverses personnalités de l'archéologie suisse, mais également le Conseiller national Dominique de Buman, ex-membre de la Commission Sciences et Education.

Ce débat public a permis de mettre le doigt sur quatre thèmes considérés comme les défis les plus pressants de l'archéologie suisse:

- La perception de l'archéologie suisse auprès du grand public
- La défense coordonnée et prévoyante des intérêts de l'archéologie auprès des autorités cantonales et fédérales
- L'amélioration de la coopération entre les différents services archéologiques cantonaux, les universités et les musées
- La mise en place de normes et de standards reconnus par tous les cantons, par exemple dans les domaines des techniques de fouille ou de la recherche scientifique.

Des résumés des conférences et l'enregistrement sonore de la table ronde peuvent être consultés sur



le site web du projet Horizon 2015 (www.horizont2015.ch).

La déclaration suivante a été arrêtée à la fin de la manifestation:

250 personnes – en majorité des professionnels actifs dans le domaine de l'archéologie – se sont rassemblées à Berne le 29 janvier 2010 à l'occasion du colloque inaugural du projet Horizons 2015 intitulé «Archéologie en Suisse – Situation et perspectives». Dans le cadre des brefs exposés et de la discussion qui a suivi, il s'est agi de brosser l'état des lieux de l'archéologie en Suisse, d'identifier les problèmes communs et d'évaluer les marges de manœuvre d'un processus d'optimisation. A cette occasion, différents défis qui se posent à l'archéologie suisse ont été mis en évidence. Les participants partagent l'avis qu'une fois les buts identifiés, c'est ensemble qu'il faut tendre vers eux. L'objectif est de définir des concepts, puis de mettre au point des ébauches de solutions concrètes, politiques et financières. Dans les cinq années à venir, le projet Horizons 2015

doit servir de label et de plate-forme organisationnelle à des activités diverses (réunions, groupes de travail, etc.) traitant des mêmes préoccupations.

Au cours de deux réunions des délégués de l'association faîtière, au printemps 2010, la suite des opérations a été mise en place. Les thèmes «lobbying» et «standards/normes» seront traités par deux groupes de travail. Chaque groupe a la mission d'évaluer les possibilités et de proposer des mesures concrètes pour améliorer la situation. Les thèmes «archéologie et société» et «recherche et coopération suprarégionales» feront le sujet de deux concours d'idées. Toutes les personnes actives dans l'archéologie suisse seront ainsi encouragées à proposer des mesures qui peuvent soit améliorer le dialogue entre le monde de l'archéologie professionnelle et le grand public, soit encourager la coopération entre les différentes institutions actives dans notre domaine. Vous trouverez les informations sur le site web www.horizont2015.ch

Compesières (GE) – parole d'empereur?

Département des Sciences de l'Antiquité

Uni-Bastions

1211 Genève 4

Sept lettres sur un morceau de bronze... Ce petit fragment d'une grande plaque inscrite, découvert en 2006 à Compesières (GE), porte vraisemblablement des bribes d'une lettre ou d'un discours impérial.

Lors de la fouille de l'église de Compesières, l'équipe du Service cantonal d'Archéologie a découvert un petit fragment de bronze inscrit (4.1 x 4.6 x 0.9 cm) qui a retenu l'attention des épigraphistes. Cette trouvaille isolée, issue de la couche de démolition d'un bâtiment agricole dont l'occupation peut être datée de la fin du 2^e ou du début du 3^e siècle, semblait de prime abord peu exploitable. En effet, le texte conservé se résume à sept lettres, parfois très incomplètes mais clairement identifiables: ----- /[--]m·meu[--]/[--] us·d[--]/ -----.

Or, par une chance extraordinaire, ces bribes de texte nous offrent une piste interprétative plutôt sûre. A la première ligne conservée subsiste, assuré par la présence d'un point de séparation, le début d'un mot: *meu*[--]. A l'exception de quelques termes très rares, le latin n'offre qu'un seul mot commençant par ces trois lettres: *meus, -a, -um*, «mien», «le mien», au nominatif (*meus*) ou à l'accusatif (*meum*). Et un texte où il figure est forcément rédigé à



la première personne du singulier: celui qui parle sur le fragment de Compesières, dit «je...»!

Dans le monde romain, de telles plaques arborent le plus souvent des copies de documents officiels émanant de collectivités locales, de gouverneurs ou de l'administration centrale. La nôtre devait être fort imposante: 0,9 cm d'épaisseur, c'est davantage que la célèbre table de Lyon où figure l'extrait d'un discours de l'empereur Claude. Or une telle épaisseur ne se justifie que par la nécessité de donner une rigidité suffisante à une plaque de grandes dimensions.

On l'a bien compris: un texte qui dit: «je...», un support monumental... Presque tous les parallèles que nous connaissons nous orientent vers une citation de la parole impériale. Mais que fait donc cet objet au fin fond de la campagne genevoise? L'hypothèse la plus

probable consiste à y voir la copie d'une lettre impériale qu'un grand personnage aurait fait afficher dans la salle d'apparat de sa demeure pour mettre en évidence des priviléges octroyés ou des services rendus. Les structures romaines repérées sous l'église de Compesières pourraient en effet aussi bien avoir appartenu à une petite exploitation agricole qu'à la *pars rustica* d'un grand domaine. Et l'on sait que, dans la région, les notables allobroges romanisés de longue date ne manquaient pas.

Michel Aberson, Regula Frei-Stolba

Credits des illustrations

Service cantonal d'Archéologie, Genève

Bibliographie

M. Aberson, R. Frei-Stolba, Un fragment de table de bronze inscrite découverte dans l'église Saint-Sylvestre à Compesières (GE): indice d'un document officiel important?, ZPE 172, 2010, 267-270.